

La loi de consécration du Seigneur

Doctrine et Alliances 42:30, 38-39

Doctrine et Alliances 78:3-7

Doctrine et Alliances 105:1-5

D. Todd Christofferson, du Collège des douze apôtres, a expliqué :



Le mot intendance évoque la loi de consécration du Seigneur (voir, par exemple, D&A 42:32, 53) qui a un rôle économique, mais, plus que cela, qui est l'application d'une loi céleste à la vie présente (voir D&A 105:5). Consacrer signifie mettre à part ou dédier quelque chose comme saint ou dévolu à des desseins sacrés. Le vrai succès dans cette vie résulte de la consécration de notre vie, c'est-à-dire notre temps et nos choix, aux desseins de Dieu (voir Jean 17:1, 4 ; D&A 19:19). En faisant cela, nous lui permettons de nous élever pour que nous parvenions à notre plus haute destinée. (D. Todd Christofferson, « Réflexions sur une vie consacrée », *Le Liahona*, novembre 2010, p. 16)

Dieter F. Uchtdorf, du Collège des douze apôtres, a enseigné :



Le sacrifice et la consécration sont deux lois célestes auxquelles nous nous engageons à obéir par alliance dans le temple sacré. Ces deux lois sont similaires, mais pas identiques. [...]

La *consécration* est différente du sacrifice au moins sur un point important. Lorsque nous consacrons quelque chose, nous ne le laissons pas sur l'autel pour qu'il soit consumé.

Nous le mettons plutôt au service du Seigneur. Nous le lui consacrons, ainsi qu'à ses desseins sacrés. Nous acceptons les talents que le Seigneur nous a donnés et nous nous efforçons de les faire fructifier, afin de devenir encore plus utiles à l'édification du royaume du Seigneur.

Il sera demandé à très peu d'entre nous de *sacrifier* leur vie pour le Sauveur. Mais il sera demandé à chacun de nous de lui *consacrer* notre vie. (Dieter F. Uchtdorf, « De tout notre cœur », *Le Liahona*, mai 2022, p. 124)

En quoi consiste la loi de consécration ? Quel effet a-t-elle sur moi ?

De nos jours, nous vivons cette loi de différentes manières. Par exemple, nous rendons service, nous acceptons des appels et des tâches dans l'Église et les remplissons de notre mieux, et nous payons une dîme complète et une offrande de jeûne généreuse. Lorsque nous faisons ce que les prophètes et le Saint-Esprit nous commandent de faire pour édifier le royaume de Dieu et aider les personnes dans le besoin, nous vivons la loi de consécration. (« En quoi consiste la loi de consécration ? Quel effet cela a-t-il sur moi ? », *Jeunes, soyez forts*, avril 2021, p. 31)